

# COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR

## N°68 des 16 et 17 décembre 2017

**Présents :** Bastien BISSON, Nicole DANIEL, Isabelle DHOYER, Gilbert GRANDJEAN, Bernard HAMEAU, Bernard LEFEVRE, Bernard PRINCE, Isabelle SOLTYSIAK, Jean-Yves TALOIS, Michèle TANAFF, Etienne VIGOUR, Saâd ZIAN (Délégué Général).

**Invités :** Bruno AISSOU (Directeur Administratif et Financier), Maître Benoît CHABERT (Avocat), Yannick DANIEL (Vice-Président du Scoutisme Français) pour les temps les concernant, Ana DOMINGUEZ (prise de notes).

**Excusés :** Adrien DERACHE, Marie-Anne DE VREYER, Laurence LE BERRE, Maurice MARAIS.

**Etaient à l'ordre du jour les points suivants :**

### **Samedi :**

- Adoption de l'ordre du jour
- Scoutisme Français : situation et enjeux ; Présidence des EEDF
- Communication & Réseaux sociaux (Temps 1)
- Les APL des SLAN : retour; nomination des Responsables et Trésoriers
- Budget Prévisionnel
- Décisions Administratives et Financières
- Informations Administratives et Financières

### **Dimanche :**

- Adoption du compte rendu du Comité Directeur du 7 octobre 2017
- Temps "prospectives" : Compétences
- Communication & Réseaux sociaux (Temps 2)
- Suivi des motions
- Suivi texte lu par la Présidente à l'Assemblée Générale 2017
- Commission des conflits
- Accueil Maître CHABERT
- Préparation des Congrès Régionaux : Connaissance des régions/calendrier paroles politique
- Retour sur AIN'R'GI et Cap's
- Rencontres des Pôles

La séance est ouverte par Madame la Présidente Isabelle DHOYER.

### **Délibération 2017 - 12 - 01 : Adoption de l'ordre du jour**

*Rappel RG 5.2 : « Le bureau du Comité Directeur : propose l'ordre du jour des réunions du Comité Directeur, prépare et organise le travail du Comité Directeur, à l'initiative du président, assure la gestion des affaires courantes et des dossiers urgents ».*

**Le Comité Directeur adopte l'ordre du jour.**

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents.**





**Vie institutionnelle et Vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 16 et 17 décembre 2017**  
**Isabelle Dhoyer, Présidente**  
**Dossier suivi par : Saâd Zian, Délégué Général**  
**10 et 11 février 2018**

**Délibération 2017 - 12 - 02 : Scoutisme Français : situation et enjeux ; Présidence des EEDF**

Intervention de Yannick DANIEL, vice-président du Scoutisme Français (SF) :

Les EEDF auront l'honneur d'occuper la présidence du SF à partir d'avril 2018 pour une durée de 3 ans. Yannick DANIEL, actuellement vice-président du SF, est candidat à cette fonction et fait un point de situation à l'ensemble des membres du CD.

Les EEDF ont déjà assuré la présidence à plusieurs reprises (la dernière présidence remonte à 2003-2005). Le choix est fait aujourd'hui que cette présidence soit assurée par un bénévole.

L'évaluation du triennat actuel est en cours. De nouveaux statuts viennent d'être adoptés par le Scoutisme Français.

Dorénavant dans les nouveaux statuts, le choix est fait d'avoir un bureau composé d'1 Président, 1 Trésorier, 1 Secrétaire (tous membres de droit au Conseil National).

Le Président engagera alors sa responsabilité, donc aura 1 voix délibérative.

Dans le nouveau mandat, la proposition est faite d'avoir une instance composée d'1 membre par Association en capacité de représenter son Association ; proposition d'un comité de suivi dont la mission sera de mettre en place et coordonner les décisions prises au Conseil National.

Propositions de la future présidence des EEDF : accompagner une vie fédérale, garantir l'unité fédérale pour toutes les Associations petites ou grandes, faire grandir la fédération dans le champ de communication, accompagner une présence au Comité Europe, aux instances européennes, voire mondiales : présenter des candidats, avoir une volonté affichée, porter une politique, ne pas s'appuyer que sur le candidat.

Les Eclaireuses Eclaireurs de France :

- sont présents au CRIAMA (Commission des Relations Internationales des Associations Membres de l'AMGE) et au Conseil National du SF (être vigilant au renouvellement des personnes pour maintenir la dynamique) ;
- contribuent à une présence forte aux instances européennes, assurent le Commissariat International de l'AMGE pour 6 ans, Raymonde DEROUARD en est la Commissaire Internationale ;
- sont actifs au sein du groupe de Lisbonne depuis 10 ans (regroupement d'Associations de langues latines, les membres s'expriment uniquement dans leur langue d'origine), c'est un groupe d'influence qui a construit des réflexions au sein des instances européennes ;
- sont membres fondateurs de Spiriteco (Spiriteco est un réseau d'Associations Scoutes et Guides européennes qui milite pour le développement spirituel dans les activités de scoutisme et de guidisme) ; le dépôt des statuts est en cours ;
- sont présents au groupe FRANCOPHONIE (réseau d'acteurs et d'influences).

L'Equipe internationale des Eclaireuses Eclaireurs de France est de qualité ; elle a sa place au sein de l'AMGE et de l'OMMS, assure une forte présence équilibrée entre hommes et femmes.

Les Assises de la formation ont réuni plusieurs formateurs qui veulent bousculer les règles.

Dans la future mandature, il faut faire évoluer l'agrément fédéral, faire une proposition de formation commune, avoir un socle commun de formation. Certaines Associations d'éducation populaire ne sont pas d'accord pour avoir un agrément stage Scoutisme Français (surtout pour l'aspect religieux). Nous devons renforcer notre spécificité du scoutisme et nos relations avec les Associations laïques : quelle solidarité ? Quel travail en commun ? Il faut pouvoir avancer sur ces aspects.

La Commission d'agrément passe par le CNAJEP : coalition d'intérêts de 3 Associations de SF. L'état des lieux du CNAJEP c'est que finalement c'est chacun pour soi, c'est un constat !





**Vie institutionnelle et Vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 16 et 17 décembre 2017**  
**Isabelle Dhoyer, Présidente**  
**Dossier suivi par : Saâd Zian, Délégué Général**  
**10 et 11 février 2018**

Aujourd'hui, il est clair que certaines Associations du SF ont la capacité d'organiser des stages nationaux d'habilitation SF, toutes ne le peuvent pas, pour celles-là ce sont des stages régionaux d'habilitation SF.

Le projet Vie mon Camp existe et a grandement fait évoluer le SF à faire des choses ensemble.

Grand travail en cours sur la communication du SF. Vraie complexité à avoir une expression SF, nous y arrivons sur les grands sujets (ex : attentats...).

Deux futurs slogans pour le SF seront présentés au prochain CN :

. « Le Scoutisme Français engagé pour un monde meilleur »

. « Le Scoutisme Français riches de nos différences, engagés dans un monde meilleur »

Deux axes de communication : interne et externe. Pour cela, déterminer des éléments de langage, de mots clés en interne, en externe. Communiquer à l'externe avec des mots cadrés.

**Le Comité Directeur nomme Mr Yannick DANIEL pour exercer la présidence du Scoutisme Français, au nom des EEDF, à compter de la prochaine assemblée générale d'avril 2018.**

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents**

### **Communication et Réseaux sociaux (temps 1) :**

Sujet déjà abordé au Comité Directeur de septembre 2017. Voici quelques pistes de réflexion :

Des membres de l'Association suivent les échanges et l'utilisation des réseaux sociaux (ex : des appels à dons au nom des EEDF se multiplient).

Lors des congrès, instaurer un mode d'expression en s'appuyant sur les résolutions pour cela faire une note « communiquer sur les réseaux sociaux » (réflexion construire) pour présentation à l'AG 2018.

Pose une question de fonds : quelle frontière entre expression individuelle et collectif auquel j'appartiens ? A quel moment fait-t-on cette différence-là au nom de la liberté personnelle ?

Les réseaux sociaux sont vécus comme un espace de liberté.

Le Comité Directeur a échangé sur les dérives inhérentes des réseaux sociaux et préconise une sensibilisation et une formation des acteurs de l'Associations dans ce domaine.

### **Délibération 2017 - 12 - 03 : APL des SLAN : retour; nomination des Responsables et Trésoriers**

Nous avons reçu tous les comptes rendus des APL sauf le Centre de La Planche car personne ne veut prendre la responsabilité de la SLAN, donc aucune personne à nommer.

Le Centre de La Planche ne remplit pas les critères d'une SLAN : donc pas de délégué à l'AG.

*Rappel des critères d'une SLAN : 1 responsable, 1 trésorier, 1 3<sup>ème</sup> personne, du chiffre d'affaire, organiser une APL qui procède à l'élection d'un délégué AG.*

Le Centre de La Planche est un collectif de gestion (idem Fabian) mais pas une SLAN car il n'y a pas de responsable, pas de trésorier, pas de 3<sup>ème</sup> personne néanmoins lors de son APL, elle a élu un délégué à l'AG.

Le Centre de La Planche est une SLA rattachée au regard des textes.

S'assurer de l'interprétation des critères d'une SLA auprès de tous les groupes.

Une personne doit prendre la responsabilité d'une SLA, ça n'est pas un collectif, il faut un nom-un responsable. « Qui » engage l'Association ? On accepte des fonctionnements différents, mais posons-nous la question : qu'est-ce que c'est un collectif ?

Il y a une carence de responsabilité donc il faut trouver une solution de tutelle.

Une SLA rattachée implique que la région prend la tutelle de la SLA.





**Vie institutionnelle et Vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 16 et 17 décembre 2017**  
**Isabelle Dhoyer, Présidente**  
**Dossier suivi par : Saâd Zian, Délégué Général**  
**10 et 11 février 2018**

**Le Comité Directeur nommé :**

- Gaël UTARD (trésorier Bécours)
- Ginette CLERGET (trésorier Le Fontenil)
- Maurice GRODWHOL (trésorier Les Tronches)
- Patrick WESLINCK (trésorier Morbecque)
- Cathy ASTOUL PUGNET (responsable Saint Pierre Dels Forcats)
- Sylvain ROUBLIQUE (trésorier Saint Pierre Dels Forcats)
- Elise LE MIGNON (responsable Service Vacances Caen)
- Jean-Yves TALOIS (trésorier Service Vacances Caen)
- Laurence GRANDJEAN (responsable Service Vacances Chalon Sur Saône)
- Henrick GRINE (trésorier Service Vacances Chalon Sur Saône)
- Soraya AKKOUCHE (responsable Service Vacances Orléans)
- Mehdi ALLOUI (trésorier Service Vacances Orléans)

**8 Pour ; 1 Contre ; 2 Abstentions**

**Délibération 2017 - 12 - 04 : budget prévisionnel**

Stabilité des consommations, en lien avec le coût de la vie. L'Association doit rester vigilante. Baisse des activités par rapport à 2016 -302 000 €, baisse des subventions -318 000 €, baisse de la masse salariale -524 000 €, importance de la valorisation du bénévolat (évaluation à + de 11 millions d'€).

Gel des investissements. Nos structures sont vieilles. Nos dotations amortissements diminuent (-443 000 €). Ex par rapport SN : dotations amortissements 2002 = 200 000 €, aujourd'hui = 80 000 €.

Masse salariale : 86 équivalents temps plein. Fin des emplois aidés. L'Association se transforme avec une nouvelle organisation : 9 animateurs développement rejoignent les pôles ressources rattachés au Siège National ; leurs salaires seront imputés sur la ligne budgétaire du Siège National.

Les services nationaux s'étaient engagés à l'AG 2015 à équilibrer leur budget.

La Commission Administrative et Financière a analysé l'ensemble des structures, il en ressort un certain nombre d'incertitudes.

Stabilité sur les SV qui sont un secteur d'activités excédentaire ; néanmoins érosion du nombre de vacanciers/activités. En 2017, les projections faites étaient ambitieuses. En 2018, les budgets sont faits sur la base des réservations (fidélisation, carnet de commandes).

Il est demandé au Comité Directeur d'adopter le budget prévisionnel 2018 version 1 et de suivre les préconisations de Commission Administrative et Financière pour aller vers une version 2 d'ajustement.

Politiquement dans la co-construction de la v2, les régions doivent s'engager à respecter les grands équilibres de la v2. Échéance du budget prévisionnel v2 : février 2018.

Le budget 2018 des Services Nationaux fait l'objet d'une nouvelle présentation spécifique qui met en cohérence le projet association et son expression budgétaire.





**Vie institutionnelle et Vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 16 et 17 décembre 2017**  
**Isabelle Dhoyer, Présidente**  
**Dossier suivi par : Saâd Zian, Délégué Général**  
**10 et 11 février 2018**

Le Comité Directeur adopte le Budget prévisionnel de l'Association 2018.

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents.**

Dans cette période de transition et d'incertitude, il est nécessaire de réserver l'excédent global régional (100 K€) au financement des pôles (624 K€), le Comité Directeur décide que les versions BPv2 et suivantes garantissent cet équilibre, en sanctuarisant l'excédent budgétaire des régions qui devra être transféré comptablement sur la ligne des services nationaux.

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents.**

**Délibération 2017 - 12 - 05 : Yole du Morbihan**

Le Comité Directeur, après examen du projet, et en application de l'article 10 des statuts :

- Donne son accord pour faire don à l'association Yole Jean Bosco, situé à Les Champs - 35480 GUIPRY, de la Yole dont le groupe de Vannes était propriétaire.
- Charge Monsieur Bruno AISSOU d'effectuer toutes démarches, de signer tout acte et pièce, de déléguer si besoin et en général faire le nécessaire pour la réalisation de cette opération.

**10 Pour ; 0 Contre ; 1 Abstention**

**Délibération 2017 - 12 - 06 : Centre de Queaux**

Le Comité Directeur, après examen du projet, et en application de l'article 10 des statuts :

- Autorise les travaux sur le bien immobilier situé à Queaux, pour un montant de 16 000€, selon le plan de financement présenté.
- Charge la Direction Administrative et Financière de la mise en œuvre de cette décision.
- Charge Monsieur Bruno AISSOU d'effectuer toutes démarches, de signer tout acte et pièce, de déléguer si besoin et en général faire le nécessaire pour la réalisation de cette opération.

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents**

**Délibération 2017 - 12 - 07 : péniche de Meudon**

Le Comité Directeur, après examen du projet, et en application de l'article 10 des statuts :

- Autorise l'amarrage définitif et la réalisation des travaux à hauteur de 8910,60 €.
- Autorise le financement sur fonds propres de l'Association.
- Autorise le déblocage de la CAT du groupe de Meudon à hauteur de 8910,60 €.
- Demande que soit questionnée la délégation de gestion de ce bien.
- Demande la libération des locaux par le résident actuel.
- Demande à la Direction Administrative et Financière de documenter ce dossier pour le représenter à la CAF de février 2018.
- Charge Monsieur Bruno AISSOU d'effectuer toutes démarches, de signer tout acte et pièce, de déléguer si besoin et en général faire le nécessaire pour la réalisation de cette opération.

**10 Pour ; 0 Contre ; 1 Abstention**



### **Délibération 2017 - 12 - 08 : Centre de Montireau**

Le Comité Directeur, après examen du projet, et en application de l'article 10 des statuts :

- Autorise la mise en vente des parcelles A262 et A263 du centre de Montireau (28264).
- Autorise la dénonciation du bail emphytéotique de la parcelle A264 du centre de Montireau.
- Autorise la distribution en interne des biens mobiliers de ce site.
- Demande que l'acte de vente soit établi avec la collaboration du notaire de l'Association à Torcy.
- Charge Monsieur Bruno AISSOU d'effectuer toutes démarches, de signer tout acte et pièce, de déléguer si besoin et en général faire le nécessaire pour la réalisation de cette opération.

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents**

### **Délibération 2017 - 12 - 09 : investissements Pays de La Loire**

Le Comité Directeur, après examen du projet, et en application de l'article 10 des statuts :

- Autorise la reprise en gestion nationale du centre de Fief Guesdon, du terrain de la Roche sur Yon, du terrain du Palet, de terrain de Saint Philbert du Peuple, anciennement sous convention de gestion de la région Pays de La Loire.
- Demande à la Direction Administrative et Financière une proposition de gestion de ces biens pour la séance de la CAF de février 2018.
- Charge Monsieur Bruno AISSOU d'effectuer toutes démarches, de signer tout acte et pièce, de déléguer si besoin et en général faire le nécessaire pour la réalisation de cette opération.

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents**

### **Délibération 2017 - 12 - 10 : La Roche sur Yon**

Le Comité Directeur, après examen du projet, et en application de l'article 10 des statuts :

- Autorise la mise en vente du bien situé à la Roche sur Yon.
- Demande que l'acte de vente soit établi avec la collaboration du notaire de l'Association à Torcy.
- Charge Monsieur Bruno AISSOU d'effectuer toutes démarches, de signer tout acte et pièce, de déléguer si besoin et en général faire le nécessaire pour la réalisation de cette opération.

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents**

### **Délibération 2017 - 12 - 11 : local de Brest**

Le Comité Directeur, après examen du projet, et en application de l'article 10 des statuts :

- Autorise la démolition du local de Brest.
- Autorise la prise en charge des 19 500 € (30% des frais de démolition) par le FNIAP.
- Charge Monsieur Bruno AISSOU d'effectuer toutes démarches, de signer tout acte et pièce, de déléguer si besoin et en général faire le nécessaire pour la réalisation de cette opération.

**9 Pour ; 0 Contre ; 2 Abstentions**

### **Délibération 2017 - 12 - 12 : Crédit Coopératif**

Le CD décide que l'Association devient sociétaire du Crédit Coopératif à hauteur de 152,80 €.

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents**

Rappel RG 6.5 : « l'ouverture, comme toutes modifications relatives à la gestion de comptes bancaires, postaux, d'épargne... est de la responsabilité nationale. »

Rappel RG 6.10 : « [...] aliénations de biens dépendant de la dotation, emprunts, sont proposés par la commission administrative et financière(CAF), et soumis à adoption par le Comité Directeur et proposé à ratification par l'assemblée générale. »

Le CD décide de contracter un emprunt à hauteur de 100 000 € au Crédit Coopératif qui seront affectés aux investissements des services nationaux tels que présenté dans les budgets 2018.

**10 Pour ; 0 Contre ; 1 Abstention**

### **Politique immobilière :**

Le Directeur Administratif et Financier présente aux membres du CD, la politique immobilière ainsi que les échéances mise en place pour y parvenir. Ces échéances sont décrites dans le schéma ci-dessous :

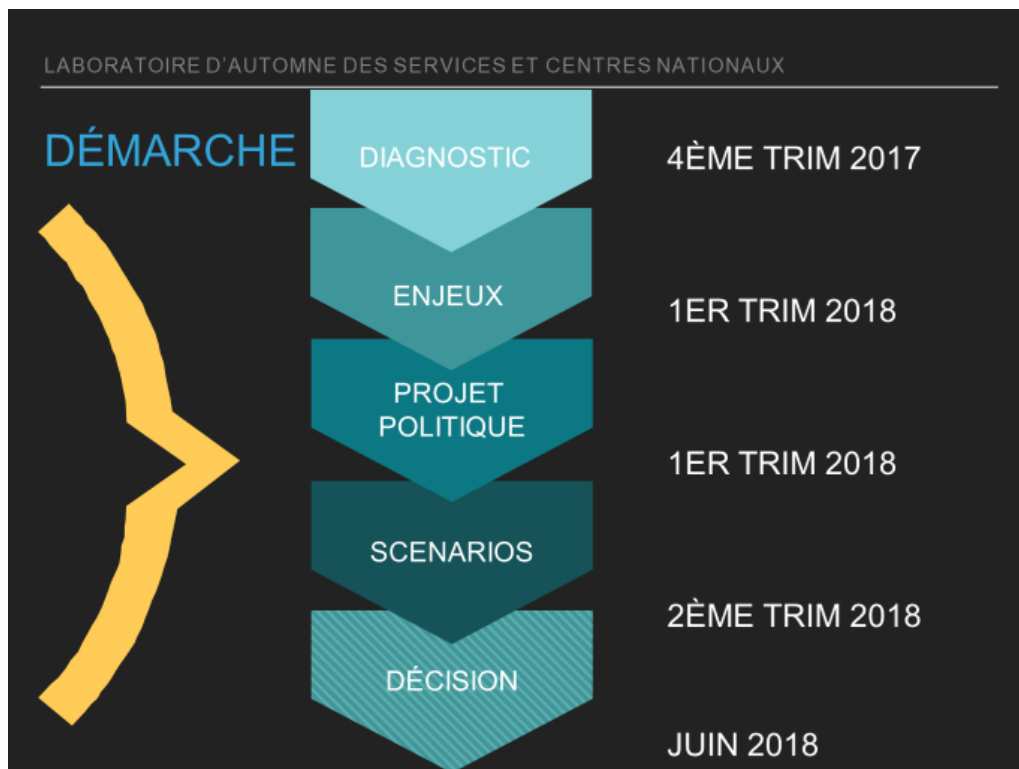


Image 1 : démarche de mise en place de la politique immobilière



**Vie institutionnelle et Vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 16 et 17 décembre 2017**  
**Isabelle Dhoyer, Présidente**  
**Dossier suivi par : Saâd Zian, Délégué Général**  
**10 et 11 février 2018**

**Délibération 2017 - 12 - 13 : adoption du compte-rendu n°67 de la séance du 07 octobre 2017**

Historique : La proposition du compte rendu a été envoyée aux membres du CD. Après modification, la proposition est soumise au vote.

Après modification, le Comité Directeur adopte le compte-rendu de la séance 67 du Comité Directeur du 07 octobre 2017.

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents**

**Temps prospectives : « Compétences » :**

Objectif du temps de prospectives : Voir un peu plus loin, prendre de la hauteur. En effet, nous avons nos orientations nationales, mais essayons de nous projeter encore plus dans le futur.

Présentation :

Le portefeuille de compétences doit son origine historique (dans les années 50) à la nécessité de formaliser un dossier de description d'expériences et de preuves pour témoigner de ses réalisations en vue de la reconnaissance de ses compétences.

De cela découle des questions :

- Participons-nous à l'éducation ? formelle, informelle, non-formelle ?
- Sommes-nous compétents pour délivrer des certificats de compétences ?
- Le parcours d'un éclés peut-il être balisé par des épreuves validées, regroupées en un portfolio ?
- Tout cela ne concerne-t-il que les bénévoles ?
- A quel moment l'enfant est-il interpellé sur ce qu'il sait faire, est capable de savoir ce qu'il doit savoir ? Par la méthode Active.

Dans notre portfolio, il doit y avoir la formation des animateurs et la formation des enfants.

Nos outils de compétences actuels sont utiles. Cependant, il faut d'abord former nos cadres. Cela prendra donc un peu de temps pour arriver au portfolio.

Nos outils de compétences n'accrochent pas. Ça marche ponctuellement mais pas dans le temps. Ces outils doivent évoluer en fonction des acteurs.

Il faut partir de ce qu'est la personne pour l'amener à avancer, à construire. Nous voulons former des citoyens autonomes dans ce qu'ils font, responsables.

Les EEDF ont édité un « Guide de l'accompagnateur EEDF » permettant d'identifier et de valoriser les compétences des bénévoles et des volontaires.

**Communication et réseaux sociaux (temps 2) :**

Le Comité Directeur produit une recommandation, une alerte, une base de travail à communiquer aux congrès et demandes aux congrès d'apporter leur contribution, qui permettra d'alimenter les travaux du CD en vue des prochaines échéances.

Il faut que l'on ait un rôle pédagogique et que l'on aide les jeunes à mieux « utiliser » les réseaux sociaux, à se les approprier en étant conscient des dangers et des risques en terme de liberté d'expression dans cet espace public partagé. Nos espaces de formation, nos temps éducatifs doivent s'emparer de ces préoccupations ; si l'expression individuelle doit être sauvegardée, celle-ci doit être respectueuse du cadre collectif qui nous anime.

UN groupe de travail au sein du CD se met en place pour prendre en compte cette question est produire un texte de référence. Ce groupe de travail est constitué des membres du CD suivants : Nicole DANIEL, Isabelle DHOYER, Bernard PRINCE, Jean-Yves TALOIS et Etienne VIGOUR.





**Vie institutionnelle et Vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 16 et 17 décembre 2017**  
**Isabelle Dhoyer, Présidente**  
**Dossier suivi par : Saâd Zian, Délégué Général**  
**10 et 11 février 2018**

**Suivi texte AG 2017 :**

Rappel : Suite aux interpellations lors de l'AG2017, le Comité Directeur a produit une note sur l'accueil de migrants pour l'encadrement dans notre Association.

Sur le principe général, nous sommes tous d'accord. Cependant, nous ne pouvons mettre en œuvre la demande initiale car hors du cadre juridique. A ce jour, les collectifs associatifs n'ont pas encore été contactés.

**Commission des conflits :**

La commission des conflits a été saisie par un des membres de l'Association. Comme cité dans le RG 7.6 : « Celle-ci est composée, chaque année, de 2 membres du Comité Directeur, de 2 membres issus des échelons régionaux et de 2 membres issus des structures locales d'activité. Les membres de la commission des conflits, issus des échelons locaux et régionaux, sont nommés par le Comité Directeur. »

Cette commission va se mettre en place. Les deux membres du CD désigné pour l'année en cours sont Bernard PRINCE et Laurence LE BERRE.

Les 4 membres issus des autres échelons seront proposés par le Délégué Général au CD, pour nomination, lors de la prochaine session du CD des 10 et 11 Février 2018.

**Délibération 2017 - 12 - 14 : congrès régionaux**

Rappel de l'article 8.1.2 des statuts : « L'équipe régionale fixe la date, le lieu et l'ordre du jour du congrès régional qui doit se tenir dans la période fixée annuellement au calendrier de l'association »

Certaines dates de congrès régionaux ne sont pas programmées sur la période définie dans le calendrier national (rappel des dates officielles : du 17 février au 24 mars 2018).

Certaines sont programmées en même temps qu'un Comité Directeur, or un membre du CD doit être présent, de fait cela exclut sa présence.

**Le CD demande au Délégué Général d'envoyer un courrier aux différents responsables régionaux concernés afin que soit prises en compte les dates fixées dans le calendrier national.**

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents**

Lors des congrès, plusieurs sujets nationaux seront présentés : Réseaux sociaux et Alter Egaux.

Répartition des membres du CD dans les congrès 2018 :

Régions	Dates	Membre du Comité Directeur
AQUITAINE	31 mars et 1 <sup>er</sup> avril <i>Hors période fixée : Dérogation accordée par la Présidente</i>	Bernard HAMEAU
AUVERGNE	24 et 25 mars	En attente
BOURGOGNE	11 mars	Jean Yves TALOIS
BRETAGNE	24 et 25 mars	Isabelle SOLTYZIAK
CENTRE	24 mars	Michèle TANAFF
FRANCHE-COMTE	TUTELLE NATIONALE	
GRAND EST	10 et 11 mars	Bernard LEFEVRE
GUYANE	11 février	
HAUTS DE FRANCE	17 et 18 mars	Isabelle SOLTYSIAK
ILE-DE-FRANCE	18 mars	Bernard PRINCE
LANGUEDOC-ROUSSILLON	10 et 11 février <i>Hors période fixée</i>	En attente
MIDI-PYRENEES	10 et 11 février <i>Hors période fixée</i>	En attente
NORMANDIE	25 mars	Nicole DANIEL
PAM	24 et 25 mars	Bastien BISSON
POITOU CHARENTES	17 et 18 mars	Michèle TANAFF
RHONE-ALPES	17 et 18 mars	Gilbert GRANJEAN





**Vie institutionnelle et Vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 16 et 17 décembre 2017**  
**Isabelle Dhoyer, Présidente**  
**Dossier suivi par : Saâd Zian, Délégué Général**  
**10 et 11 février 2018**

**Délibération 2017 - 12 - 15 : rattachement SLA de Franche-Comté**

Rappel RG 5.2 : « [...] il détermine les limites territoriales des régions »

**Le CD décide, conformément à l'article 5.2 du RG, le rattachement des SLA de Franche-Comté à la région Bourgogne.**

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents**

**Retour sur AIN'R'GI et les Caps :**

Il faut faire une distinction entre la satisfaction des jeunes et le regard des adultes ainsi que le regard de l'Association. Dans tous les cas, ces rassemblements dégagent les trois points suivants :

- Jeunes satisfaits.
- Dynamique positive.
- Garder les événements mais les améliorer pour aller plus loin.

**Rencontre des pôles :**

Les rencontres des pôles sont programmées les 26/27 janvier 2018.

La proposition soumise est imaginée par l'Equipe Nationale. Se pose ici la question de la place du CD dans ces rencontres. Il pourrait y avoir un seul membre du Comité Directeur. Le membre du Comité Directeur ne doit pas être perçu comme un interlocuteur mais sera présent pour rendre compte au Comité.

Certains membres du Comité Directeur ont une double casquette/fonction ; il est proposé qu'ils participent à la Rencontre de Pôle sous la casquette de la structure et non celle de membre Comité Directeur.

Participation des membres du Comité Directeur :

- Rencontre de Pôle à NOISY LE GRAND : Bastien BISSON.
- Rencontre de Pôle à BORDEAUX/TOULOUSE : Bernard PRINCE.
- Rencontre de Pôle en RHONE ALPES (lieu non défini) : Nicole DANIEL.

